

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 29 JUIN 2023

NOMINATION DE CÉCILE LECLERC AU POSTE DE RESPONSABLE ESG : EXTENDAM CONFIRME SON AMBITION DE TRANSFORMATION DE L'HÔTELLERIE EUROPÉENNE

Fidèle à sa politique d'investissement responsable, EXTENDAM réaffirme une stratégie ESG ambitieuse et nomme Cécile Leclerc Responsable ESG. Précédemment Responsable d'Investissement chez EXTENDAM, Cécile coordonnera la mise en place de la stratégie à tous les niveaux, notamment dans les processus d'investissement.

Un parcours en phase avec les objectifs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'EXTENDAM

Arrivée chez EXTENDAM en janvier 2020, Cécile Leclerc a débuté sa carrière en 2010 en tant qu'avocate au sein de l'équipe Corporate et M&A du cabinet CMS Francis Lefebvre, expérience au cours de laquelle elle accompagne diverses opérations d'acquisition, notamment dans l'hôtellerie. Elle rejoint en 2015 la société JLL Hotels & Hospitality en qualité de consultante, afin d'accompagner les acteurs hôteliers dans les différentes étapes de la vie de leurs actifs (expertise, recherche d'opérateur, étude faisabilité). Elle poursuit ensuite son parcours au sein de la société LVMH Hotel Management en qualité de Responsable du Développement avant de rejoindre EXTENDAM au poste de Responsable d'Investissement.



© DR

« Cette nomination d'un profil disposant d'expériences à la fois juridique et hôtelière pour mener à bien l'objectif d'accélération de la transition du secteur de l'hôtellerie, illustre la volonté d'EXTENDAM d'incarner sa politique ESG par des actes et engagements concrets. Cécile Leclerc saura mettre à profit son expérience et son expertise pour tenir la trajectoire ESG qu'EXTENDAM fixe à sa stratégie d'investissement comme à l'ensemble du secteur », souligne **Jean-Marc Palhon, Président d'EXTENDAM.**

Un engagement ESG toujours plus poussé

Par le renforcement de la prise en compte des critères ESG tout au long de la vie de l'actif, de l'investissement à la liquidité en passant par l'asset management, EXTENDAM contribue à une nouvelle impulsion donnée au secteur tout entier de l'hôtellerie en Europe.

“ La stratégie ESG d’EXTENDAM repose sur 5 piliers, visant 7 Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par les Nations Unies : (i) être acteur de la conception de la ville de demain, (ii) être promoteur d’un asset management durable, (iii) être partenaire de la transition des hôteliers européens, (iv) être au cœur de la transition de la filière du tourisme français et (v) générer de la valeur durable et partagée», précise Jean-Marc Palhon.



“ Ces axes d’engagement se déclinent chacun en plusieurs objectifs, touchant à la fois au rôle d’EXTENDAM en tant qu’investisseur financier et à son rôle particulier dans le secteur de l’hôtellerie. On peut citer par exemple l’engagement de non-artificialisation des sols, celui de privilégier des sujets de réhabilitation et de transformation de bâtiments existants, mais également la prise en compte systématique de Capex/Opex adressant un sujet de durabilité, ou encore la mise en place d’audits, de suivis des performances extra financières réguliers et d’un accompagnement de chacun de nos hôtels dans une démarche de progrès, tout au long de l’investissement », explique Cécile Leclerc.

Une impulsion que la société de gestion concrétise d’ores et déjà par des initiatives telles que la co-création et co-animation de La Fabrique du Tourisme, la mise en place de partenariats avec des acteurs de l’immobilier reconnus pour leurs pratiques ESG et leurs volontés de transformation. EXTENDAM est également entré, en 2022, dans la communauté Coq Vert, impulsée par Bpifrance, dans cette même logique de partage d’expériences et de transversalité dans le traitement des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, pour accélérer la transition d’un secteur toujours volontaire dans la mutation et dont l’effet de levier est extrêmement important. À travers son partenariat au long cours avec Betterfly Tourism, EXTENDAM s’assure enfin de l’amélioration constante des actifs de son portefeuille en matière ESG.

“ Afin de garantir concrètement ses engagements, EXTENDAM vise à rendre éligibles à l’article 8 SFDR l’ensemble de ses véhicules de gestion constitués à compter de 2023», concluent Cécile Leclerc et Jean-Marc Palhon.

Contact presse : Annabelle Ledoux +33 (0)6 10 79 07 65 - aled@lesgrandesidees.fr

À propos d’EXTENDAM

Avec **un portefeuille de 300 hôtels en France et en Europe**, représentant une valeur d’actifs de **3,3 milliards d’euros au 31 décembre 2022**, EXTENDAM est le leader français du capital investissement dédié à l’hôtellerie économique et milieu de gamme en Europe.

Plus d’informations : www.extendam.com

Suivez-nous sur LinkedIn et Twitter : EXTENDAM ET @EXTEND_AM